



Séance du Conseil général du 20 février 2023 à 20h00
à la salle de spectacle de Saint-Aubin-Sauges

Ordre du jour :

1. Appel nominal.
2. Procès-verbal de la séance du 14 novembre 2022.
3. Procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022.
4. Correspondance.
5. Nomination d'un membre à la commission des finances en remplacement de M. Gregory Huguelet-Meystre, démissionnaire.
6. Nomination d'un membre à la commission de l'aménagement du territoire et des transports en remplacement de M. Gregory Huguelet-Meystre, démissionnaire.
7. Nomination d'un membre à la commission des relations publiques en remplacement de Mme Laurence Donzé, démissionnaire.
8. Nomination d'un membre à l'association du Kallo (local des jeunes à Bevaix) en remplacement de Mme Laurence Donzé, démissionnaire.
9. Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui de la planification financière 2023-2026.
10. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif au cautionnement de La Rouvraie pour un montant de CHF 300'000.-.
11. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 200'000.- pour la rénovation et l'isolation du Cercle de la Voile (CVB) à Saint-Aubin-Sauges.
12. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit de CHF 90'000.- pour la mise en place d'un projet de compteurs à distance sur le réseau d'eau.
13. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à la consolidation des mesures provisoires pour optimiser les places d'accueil pour les structures parascolaires de La Grande Béroche.
14. Informations du Conseil communal.
15. Résolutions, interpellations et questions écrites.

❖ **La séance est publique.**

Le Conseil communal

La Grande Béroche, le 1^{er} février 2023

Empêchements

Selon l'art. 32 du Règlement général de commune, tout membre du législatif empêché d'assister à une séance doit s'en excuser à l'avance par écrit auprès du/de la président-e.

Il communiquera par la même occasion au/à la président-e le nom de son remplaçant ou de sa remplaçante pour cette séance (suppléant-e élu-e).